

Justificatif généré le 22/08/2023

Support de parution :  **Actu-Juridique.fr**

Date de parution : 22/08/2023
Département : (75) Paris
URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/687098
N° d'annonce : 687098

ARPAG

Association régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901 et le code des assurances Constitution publiée au JO du 19 mai 2007

Siège social : 1, boulevard Pasteur 75015 Paris

Appel à candidatures
au poste d'Administrateur

Un poste d'Administrateur est à pourvoir au sein du Conseil d'Administration de l'Association souscriptrice ARPAG. La cooptation aura lieu lors de la réunion du Conseil d'Administration d'ARPAG du 6 septembre 2023, conformément aux dispositions légales et statutaires. Conformément à l'article 8 des statuts, le Conseil d'Administration procédera à la nomination à titre provisoire d'un Administrateur pour le siège devenu vacant, pour la durée du mandat restant à courir de son prédécesseur sous réserve de ratification par la prochaine Assemblée Générale d'ARPAG.

Tout membre de l'Association qui souhaiterait se porter candidat est invité à adresser le formulaire d'appel à candidatures disponible à l'adresse suivante : <https://www.arpag.fr>, dûment complété par ses soins par lettre recommandée avec accusé de réception à l'attention de Direction juridique ARPAG, 1, boulevard Pasteur 75015 Paris, au moins 5 jours avant la date du Conseil d'administration qui procédera à la cooptation. La date de réception au siège de l'Association faisant foi pour les lettres. Les formulaires de candidature pourront également être déposés contre récépissé au Siège de l'Association dans le même délai.

Vérifier la validité de l'annonce
Code de vérification : aeN4CQdZU
<https://digitalisation.actulegales.fr/#aeN4CQdZU>

